

Image not found or type unknown



Comment faire pour avoir la garde exclusive de mon fils

Par **barlier**, le **05/01/2008** à **13:20**

je suis separe depuis 4 mois, nous avons eu un enfant ensemble. j'ai fais une demande auprès du Tribunal pour avoir la garde ainsi qu'une pension alimentaire. Sur le principe le père etait d'accord seulement maintenant il a changé d'avis (il veut la garde alors qu'il ne sait jamais occupé du petit il lui arrive même assers souvent de l'oublier chez la gardienne)d' oublié qu'il faut lui donner un gouter à 16 h Il ne sait rien sur le suivi médical de notre fils quand il pleure trop longtemps ,il m appelle pour que je vienne le chercher. Il est venu me menacer donc j'ai fais une main courante chez les gendarmes. Comme il est d'origine Portugaise j'ai peur qu'il emmene mon fils la bas. Comment faire pour avoir la garde exclusive ?